

VU l'article 34 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « loi Sapin 2 »  
 VU l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques ;  
 Par dérogation au principe de publicité préalable et de mise en concurrence, et conformément à l'article L 2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques les autorisations listées ci dessous font l'objet d'une publicité a posteriori des considérations de droit et de fait justifiant cette dérogation

**ETAT DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL 2025 DELIVREES PAR DEROGATION mis à jour le 30.01.2025**

**Dérogation de l'article L; 2122-1-3 4° du C.G.C.T. : "Lorsque les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'exercice de l'activité économique projetée "**  
**Les autorisations listées ci dessous permettent aux propriétaires ou exploitants des commerces de servir leur clientèle sur une terrasse située au droit de leur établissement ou de présenter leurs marchandises devant leurs vitrines.**

**COMMERCES**

<u>ACTES REGLEMENTAIRES</u>	<u>ETABLISSEMENT</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL</u>
Arrêté municipal n° 2024/691 du 29/11/2024	A MODO MIO	13, rue des Portiques 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et non fermée de 18 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/692 du 29/11/2024	BOULANGERIE DU ROCHER	19, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 12 m² (une place de stationnement sise place Salvagno) du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/693 du 29/11/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/769 du 27/12/2024)	BOULANGERIE DU ROCHER	19, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 2 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/694 du 29/11/2024	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 61 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/695 du 29/11/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/744 du 9/12/2024)	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 60 m² du 1 <sup>er</sup> juin 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/696 du 29/11/2024	CHOCOLAT ET GOURMANDEISES	1, place Saint-Pierre 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 17 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/697 du 29/11/2024	CONFISERIE DE JADIS	1, rue du gallier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 4,93 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/698 du 29/11/2024	DOUCE FOLIE	32, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un lot de deux portants à vêtements du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/699 du 29/11/2024	Mme GINETTA LAGANARO	28, rue Saint-Michel 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 1 m² du 1 <sup>er</sup> juin 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/700 du 29/11/2024	BONNE ETOILE	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 40 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/701 du 29/11/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/781 du 27/12/2024)	BONNE ETOILE	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 70 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/702 du 29/11/2024	L'AUBERGE D'ARGENS	place Germain Ollier, 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/703 du 29/11/2024	LE 69 / 72	6, boulevard de la Liberté 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte non fermée de 12 m², une terrasse non couverte de 12 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/704 du 29/11/2024	L'YDIA GERVASONI	2, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 1 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/705 du 29/11/2024	MONSIEUR VINCENT	36, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un dispositif promotionnel type pré enseigne (véhicule d'époque) de 5,4 m² au droit de son établissement du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/706 du 29/11/2024	MONSIEUR VINCENT	36, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 4,5 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/707 du 31/12/2024	MAISON GOURMET	38, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 1 m², une rôtissoire et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/708 du 31/12/2024	MARMITON	21, avenue Général de Gaulle 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 40 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/709 du 31/12/2024	MARMITON	21, avenue Général de Gaulle 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 80 m² du 1 <sup>er</sup> avril 2025 au 15 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/710 du 31/12/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/782 du 27/12/2024)	SNACK DU ROCHER	20, avenue Général de Gaulle, 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 10 m² du 1 <sup>er</sup> avril 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/712 du 14/11/2024	AGENCE ROGER PLANE	RD 559 San Peire 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (trois places de stationnement au droit de l'établissement) de 40 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/713 du 25/11/2024	BOUCHERIE DES ISSAMBRES	Place San Peire 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte et fermée avec matériaux rigides de 8 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/714 du 26/11/2024	BOULANGERIE DE LA TOUR	La Promenade Adrien Beaumont - Les Issambres	Une terrasse non couverte de 12 m² (sur la Promenade Adrien Beaumont) du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/715 du 26/11/2024	BRASSERIE DES ISSAMBRES	place de San Peire 83380 Issambres	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 158 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/716 du 26/11/2024	BRASSERIE DES ISSAMBRES	place de San Peire 83380 Issambres	Une terrasse non couverte de 50 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/717 du 14/11/2024	CAP MAIL	San Peire 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte non fermée de 7 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/718 du 7/11/2024	CONFORT JARDIN	3272 RD 559, le Miramar, 83380 LES ISSAMBRES	Une terrasse non couverte de 10 m² du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/719 du 5/11/2024	CABANE BOHEME	Place San Peire 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux rigides de 6,5 m² et une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 11 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/720 du 26/11/2024	L'ARDOISE	28, allée des Muges 83380 Les Issambres	Deux terrasses couvertes non fermées de 19 m² chacune et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/721 du 19/11/2024	L'ARPILLON	RD 559 San Peire 83380 Les Issambres	Un chevalet du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/722 du 5/11/2024	L'ETTOFFE DE SOI	10, place San Peire 83380 Les Issambres	Un lot de deux présentoirs du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 30 avril 2025 et du 1 <sup>er</sup> octobre 2025 au 31 décembre 2025, deux lots de deux présentoirs du 1 <sup>er</sup> mai 2025 au 30 septembre 2025 et un chevalet en bord de R.D. 559 du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/723 du 3/12/2024	POULETTE	Rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Deux lots de deux portants à vêtements ou présentoirs du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/724 du 3/12/2024	BOUCHERIE GUILMIN	centre commercial n° 1 sis place des Félibres - Bouverie	Un stand de vente directe de produits de boucherie - charcuterie hors manifestation tous les mercredis du 8 janvier 2025 au 2 juillet 2025 de 6 heures à 13 heures
Arrêté municipal n° 2024/725 du 3/12/2024	ZEN CONDUITE	3, place Hameau du Caloussou - la Bouverie 83520 à Roquebrune-sur-Argens	Une flamme publicitaire du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/731 du 3/12/2024	CAFE GISELE	15, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 6 m² du 1 <sup>er</sup> juin 2025 au 31 août 2025
Arrêté municipal n° 2024/732 du 3/12/2024	PROXI	37, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Deux lots de deux présentoirs du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/733 du 3/12/2024	LOU JAS	171, domaine des Baux 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte non fermée de 9,60 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 mars 2025
Arrêté municipal n° 2024/734 du 3/12/2024	ATTITUDE	21, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Deux lots de deux portants à vêtements du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/735 du 28/11/2024	COCOA CHOCOLATERIE	572, Corniche des Issambres - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (sur la Promenade Adrien Beaumont) de 12 m² du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 décembre 2025 et deux chevalets du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/744 du 9/12/2024	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Argens	Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/695 en date du 29 novembre 2024 - permission de stationnement - Une terrasse non couverte de 30 m² du 1 <sup>er</sup> juin 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/751 du 5/12/2024	AU PANIER FLEURI	14, avenue Général de Gaulle 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 2 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/752 du 5/12/2024	EVELYNE.COM A LA MAISON	8, place Saint-Pierre 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 16 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/753 du 5/12/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/780 du 27/12/2024)	EVELYNE.COM A LA MAISON	8, place Saint-Pierre 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 16 m² du 1 <sup>er</sup> mai 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/756 du 24/12/2024	MER ET VACANCES	Place San Peire - 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte non fermée de 40 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/757 du 24/12/2024	MER ET VACANCES	Place San Peire - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (autour de la terrasse couverte et non fermée) de 25,50 m² du 15 juin 2025 au 15 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/760 du 24/12/2024	LA DAURADE	210, avenue de la Pinède Maritime - 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte et fermée avec matériaux rigides de 20,65 m², une terrasse non couverte de 50 m² du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/761 du 24/12/2024	LA DAURADE	210, avenue de la Pinède Maritime - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (permettant l'accès à la plage des Pierrats) de 13 m² et un porte-menu du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/762 du 24/12/2024	HAIR DU TEMPS	5, Place San Peire - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte de 10 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

Arrêté municipal n° 2024/763 du 24/12/2024	LES TEMPLIERS	3, place Alfred Perrin - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² (délimitée par des paravents vitrés) du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 mars 2025
Arrêté municipal n° 2024/769 du 27/12/2024	BOULANGERIE DU ROCHER	19, rue grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/693 en date du 29 novembre 2024 - Une terrasse non couverte de 5 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/772 du 27/12/2024	LA FLAMBEE	11, avenue Gabriel Péri 83520 - Roquebrune-sur-Argens	Deux chevalets du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/773 du 27/12/2024	MARIE-LAURE COUTURE	35, rue grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/777 du 27/12/2024	CAFE DU VAR	5, Place de la République - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte fermée avec des matériaux rigides de 29 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/778 du 27/12/2024	CAFE DU VAR	5, Place de la République - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/780 du 27/12/2024	EVELYNE.COM A LA MAISON	8, place Saint-Pierre 83520 à Roquebrune-sur-Argens	Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/753 du 12 décembre 2024 - Une terrasse non couverte de 16 m² du 1 <sup>er</sup> mai 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/781 du 27/12/2024	LA BONNE ETOILE	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/701 du 29 novembre 2024 - Une terrasse non couverte de 70 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/782 du 27/12/2024	LE SNACK DU ROCHER	20, avenue Général de Gaulle, 83520 à Roquebrune-sur-Argens	Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/710 du 3 décembre 2024 - Une terrasse non couverte de 10 m² du 1 <sup>er</sup> avril 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/07 du 16/01/2025	LA BOITE A MALICES	3, rue Grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse de 4,92 m² non couverte avec patelage et bardage bois du 8 janvier 2025 au 31 mars 2025
Arrêté municipal n° 2025/09 du 16/01/2025	IL TIMONE	14, place San Peire - 83380 Les Issambres	Une terrasse de 1m² non couverte du 8 janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/47 du 24/01/2025	VANILLA CAFE	Promenade Adrien Beaumont - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte de 12m² du 1 <sup>er</sup> mai 2025 au 30 septembre 2025 plus 3 chevalets
Arrêté municipal n° 2025/55 du 27/01/2025	CAFE DU VAR	5, Place de la République - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 30 janvier 2025
Arrêté municipal n° 2025/68 du 30/01/2025	L'ABRI COTIER	Port des Issambres 83380 Les Issambres	Deux chevalets en bordure de R.D. 559 du 5 février 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/69 du 30/01/2025	DELICIOUS CREPERIE	Port des Issambres 83380 Les Issambres	Deux chevalets en bordure de R.D. 559 du 5 février 2025 au 31 décembre 2025

Occupation du domaine public non soumise à l'ordonnance du 26 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques			
TRAVAUX / DEMENAGEMENTS			
Actes	Identification du demandeur	Lieu de l'occupation	Type d'occupation
Arrêté municipal n° 2024/786 du 27/12/2024	TLM 2008	109 Corniche Romaine 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 21 février 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2024/789 du 27/12/2024 (modifiant l'arrêté municipal n° 2024/775 du 18/12/2024)	M. MUGNIER Éric	60 Rue des Escavènes 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 7 janvier 2025 de 7 heures 30 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2024/801 du 27/12/2024	SARL IDEAL RENOVATION	Avenue de l'Agrioter 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 8 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/01 du 09/01/2025	SAS SO CONSTRUCTION	Avenue de la Corniche d'Azur 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement de deux véhicules de chantier - le 9 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/02 du 09/01/2025	SAS MEDIACO CENTRE Var	Boulevard de la Corniche Bleue 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 10 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/12 du 16/01/2025	SARL GARDENIA ENVIRONNEMENT	246, Boulevard du Val d'Esquères - 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 10 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/18 du 16/01/2025	SARL GERACILE	7, avenue Sainte-Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement de deux véhicules de chantier le 27 janvier 2025 à 8 heures au 21 mars 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/13 du 13/01/2025 (modifiant l'arrêté municipal 2025/02 du 09/01/2025)	SAS MEDIACO CENTRE Var	Boulevard de la Corniche Bleue 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 10 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/25 du 16/01/2025	SASU BPS	6, avenue Sainte-Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule de chantier du 29 janvier 2025 à 8 heures au 31 janvier 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/28 du 16/01/2025	M. MUGNIER Éric	217, Boulevard du Corail 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - du 16 janvier 2025 à 8 heures au 25 juin 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/40 du 16/01/2025	SAS OLY SUN	8, avenue Sainte Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule de chantier du 17 janvier 2025 à 8 heures au 24 janvier 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/49 du 21/01/2025	SEML SARGET	place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - du 21 janvier 2025 à 8 heures au 28 mars 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/54 du 27/01/2025	SAS LAFARGE	Bd des Murènes 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement de deux véhicules de chantier - le 28 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/70 du 30/01/2025	M. ROBINET Francis - 83 S.O.S. MONTE MEUBLES	13, place Saint-Esprit 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule échelle monte-matériaux le 13 février 2025 de 8 heures à 17 heures
DIVERS			
Actes	Identification du demandeur	Lieu de l'occupation	Type d'occupation
Arrêté municipal n° 2025/23 du 16/01/2025	ASSOCIATION LUNDAI	Boulevard Fitzgerald Kennedy 83520 Roquebrune-sur-Argens	Festival GEEK 2025 salle Maurice Calandri du samedi 1 <sup>er</sup> février 2025 à 8 heures au 2 février 2025 à 20 heures
Arrêté municipal n° 2025/24 du 16/01/2025 modifié par l'arrêté municipal n° 2025/63 du 30/01/2025	A.S.C.S. Gérard BRUN	Place Perrin 83520 Roquebrune-sur-Argens	Concours de soupe le 25 janvier 2025 de 10 heures à 23 heures
Arrêté municipal n° 2025/51 du 27/01/2025	LA CANTINE DU ROCHER - M. SENO Nicolas	Complexe Calandri - La Bouverie - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Rallye National des Roches Brunes 2025 les 15 et 16 février 2025 de 10 heures à 16 heures (autorisation d'installation sans vente dès le vendredi 14 février à partir de 17 heures)
Arrêté municipal n° 2025/63 du 30/01/2025 modifiant l'arrêté municipal n° 2025/24 du 16/01/2025	A.S.C.S. Gérard BRUN	Place Perrin 83520 Roquebrune-sur-Argens	Concours de soupe le 15 février 2025 de 10 heures à 23 heures
Arrêté municipal n° 2025/63 du 30/01/2025	Parents d'élèves de l'école élémentaire des Issambres	Ecole élémentaire des Issambres (ou sur le pavis de la Salle Robert Manuel en cas de pluie)	Stand de ventes de gâteaux ou mets sucrés et boissons non alcoolisées dont les bénéfices seront consacrés à l'organisation de sorties scolaires ou de manifestations organisées par l'école
Arrêté municipal n° 2025/63 du 30/01/2025	CHEZ MATIS - M. COULOMB Sébastien	Complexe Calandri - La Bouverie - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Rallye National des Roches Brunes 2025 les 14, 15 et 16 février 2025